

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 février,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Mathieu LECLERCQ, Anne-Emmanuelle LECLERE, Alain MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Eric JACQUEMOUD, Alexine LAFAY (pouvoir à Lionel ARPIN), Frédéric LIMBARINU, Christel MAILHE, Coline MARGUERETTAZ (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ)

Secrétaire de séance : Mathieu LECLERCQ

Nombre de conseillers en exercice : 18 - **Présents :** 13 - **Votants :** 15

Date de la convocation : le 17 février 2025

Date de publication : 27 février 2025 au 27 avril 2025

AMENAGEMENT FORET COMMUNALE DE SEEZ – PERIODE 2012-2031

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet de modification de l'aménagement de la forêt communale (parcelle 202 d'une surface de 6.7 ha) établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes de ce projet :

- La modification a pour objet de faire évoluer le classement de parcelles forestières en libre évolution pour la durée de l'aménagement en cours, pour les classer en libre évolution à long terme ;
- Ce changement de groupe n'induit pas de modification des unités de gestion, ni du programme d'actions ;
- L'objectif est de créer un réseau de parcelles en libre évolution, qui permettra une meilleure résilience de l'écosystème forestier. Ces parcelles seront intégrées au réseau FRENE.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

➔ **APPROUVE** la modification de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé.

Adoption à l'unanimité.

**Le Maire,
Lionel ARPIN**



Signature of Lionel ARPIN, Mayor, over a red circular stamp of the Commune of SEEZ (Savoie).

**Le secrétaire de séance,
Mathieu LECLERCQ**



Signature of Mathieu LECLERCQ, Secretary of the meeting.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20250224-2025-001-0012-DE
Date de télétransmission : 27/02/2025
Date de réception préfecture : 27/02/2025